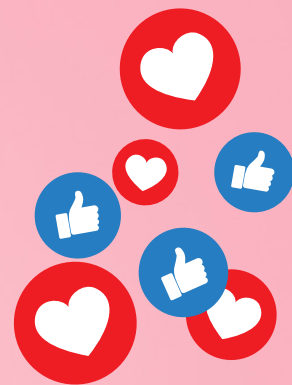




# AGIR POUR L'EMPLOI DES JEUNES



[www.missionlocaleromans.com](http://www.missionlocaleromans.com)

[www.missionlocalestvallier.com](http://www.missionlocalestvallier.com)



# LE MOT du président

Le rapport de Bertrand Schwartz qui précéda la création du réseau des Missions Locales en 1982, affirmait déjà que « les jeunes,

principales victimes de la crise économique ont un taux de chômage trois fois plus élevé que celui des adultes, et que la sélection opérée par l'école se double d'une sélection impitoyable par le marché du travail ».

Avec un taux de chômage supérieur à 20% pour les jeunes français en 2018, nous pouvons malheureusement constater que cette situation perdure durablement dans notre pays depuis plus de 30 ans.

Les Missions Locales, remplissent à ce titre, une mission de service public fondamentale en proposant à ces publics, souvent peu qualifiés, sans expérience professionnelle et pouvant rencontrer des problématiques de logement, de mobilité ou de santé, un véritable appui dans une démarche d'accompagnement global pour leur permettre d'avancer vers une solution d'insertion professionnelle et sociale qui soit la plus durable possible.

Cette année encore, ce sont près de 2500 jeunes qui ont été accompagnés par l'équipe de notre Mission Locale, et je tiens ici à pouvoir la remercier dans son ensemble pour son investissement, sa disponibilité et son professionnalisme au service des jeunes et des entreprises de nos territoires.

Dans un contexte généralisé de baisse de la dépense publique, notre association, depuis 2015, a plus que contribué à l'effort national puisque nos moyens d'intervention ont diminué de près de 20 %, ce qui s'est malheureusement traduit par une baisse conséquente de nos effectifs sur ces quatre dernières années avec la suppression de 6 postes pour notre Mission Locale.

Si nous avons réussi néanmoins, par nos efforts de gestion et par la solidarité de l'ensemble de l'équipe, à maintenir une offre de service de qualité ainsi que l'ouverture de l'ensemble de nos espaces d'accueil et de nos permanences garantissant un accès équitable et facilité à tous les jeunes de notre territoire, nous sommes aujourd'hui arrivés à la limite de nos possibilités. Je suis d'autant plus inquiet, que l'année 2019 qui s'annonce, va nous obliger à réduire à nouveau nos dépenses avec une nouvelle baisse des moyens accordés par l'Etat, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie jeunes, dispositif pourtant salué pour son efficacité au niveau national.

Comme nous le verrons dans le rapport d'activité, le besoin de soutien et d'accompagnement de nos jeunes adultes ne faiblit pas, il me semble primordiale que notre Mission Locale puisse continuer à leur apporter toute l'aide nécessaire dans leurs démarches d'insertion, d'orientation, de remobilisation dans leurs projets de vie pour les années à venir, et qu'elle bénéficie pour ce faire, des moyens nécessaires à sa mission, car ne l'oublions pas, les jeunes sont l'avenir de nos territoires...

**Pierre Caty, Président**



2 ESPACES RESSOURCES :  
- ROMANS (SIÈGE)  
- SAINT-VALLIER



PERMANENCES  
EXTÉRIEURES

POPULATION TOTALE  
**177 147**



## BUREAU 2018

PRÉSIDENT	Commune Siège	M. CATY Pierre
PRÉSIDENTE-DÉLÉGUÉE	Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo	M <sup>me</sup> BROSSÉ Nathalie
VICE-PRÉSIDENT	Communauté de Communes Royans-Vercors	M. FILLET Pierre-Louis
VICE-PRÉSIDENT	Communauté d'Agglomération Arche-Agglo	M. DEBRIE Serge
VICE-PRÉSIDENT	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche	M. ROBERT Gérard
VICE-PRÉSIDENT	Commune de Saint-Vallier	M. DE-SCORMES Michel
TRÉSORIÈRE	Commune de Bourg de Péage	M <sup>me</sup> PLACE Anna
SECRÉTAIRE	Commune de Tain l'Hermitage	M. VERDIER Mickael

# LA Mission Locale Drôme Des Collines Royans Vercors

## Une véritable implication au plus près des territoires

Au service d'un territoire composé de 110 communes, de 2 communautés de communes et de 2 communautés d'agglomération pour l'année 2018, notre Mission Locale est présente sur 13 lieux de permanences décentralisés dont 3 espaces ressources situés sur Romans et Saint-Vallier. Nous privilégions une organisation physique garantissant un réel service de proximité et une meilleure accessibilité, notamment pour les publics éloignés de nos centres urbains ; cette proximité nous permettant une meilleure collaboration avec nos partenaires locaux au service des jeunes et des entreprises des territoires concernés.

### 3 espaces d'accueil permanents à :

- Romans (siège social et espace Garantie Jeunes) et à Saint-Vallier avec une amplitude d'ouverture au public de 35 H par semaine

### 10 lieux de permanences sont mis en œuvre sur le territoire :

- > Rattachés au site de Romans : Bourg-de-Péage, Saint-Donat (2), Saint-Jean-en-Royans, La Chapelle-en-Vercors ;
- > Rattachés au site de Saint-Vallier : Tain l'Hermitage, Saint-Rambert-d'Albon, Hauterives, Saint-Sorlin-en-Valloire, La Roche de Glun.



**910**  
JEUNES SUIVIS  
ONT PU ACCÉDER  
AINSI À UN  
EMPLOI,

**393**  
À UN STAGE  
EN ENTREPRISE



Sur Romans et Saint-Vallier, nos trois chargés de relation entreprise, Annick, Céline et Jonathan, sont en contact direct avec les employeurs du territoire de la Mission Locale afin de leur apporter leur expertise pour leurs opérations de recrutement, d'appui aux différentes mesures d'aide à l'embauche ou à l'adaptation aux postes de travail. En 2018, 910 jeunes suivis ont pu accéder ainsi à un emploi et 393 à un stage en entreprise.

À fin 2018, une équipe de **26 collaborateurs** était au service des jeunes et des entreprises de notre territoire, comprenant un agent de la Communauté de Communes du Royans-Vercors affecté un jour par semaine à l'accompagnement du public.

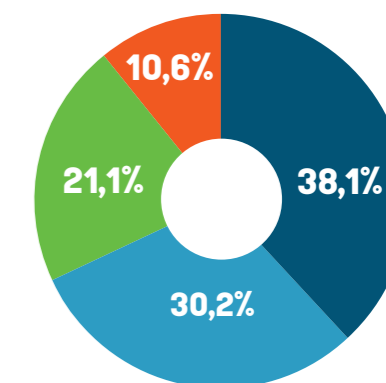
- Management : un poste de Directeur
- Pôle Appui : 3 Collaborateurs en appui administratif et financier
- Pôle Accompagnement et Pôle Formation : 11 Conseillers Emploi - Formation, 3 Chargés d'Accueil
- Pôle Garantie Jeunes : 4 Conseillers Emploi et 1 Assistante Administrative
- Pôle Entreprise : 3 Collaborateurs chargés plus spécifiquement de la relation entreprise.

## Répartition des subventions d'exploitation 2018 : 1 229 719 € (hors garantie jeunes)

Soit une baisse de 6,5 % par rapport à 2017  
et de plus de 17,7 % par rapport à l'année 2014  
(rappel : 1 493 682 €)

### PRINCIPAUX FINANCEURS :

- ÉTAT : 468 899 €
- RÉGION : 371 189 €
- COMM. DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATIONS : 259 182 €
- PÔLE EMPLOI : 130 449 €



# TEMPS FORTS 2018

## JANVIER



### 18/01 4<sup>e</sup> FORUM DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Organisé par la Mission Locale avec le soutien de la ville de Tain l'Hermitage et la collaboration de Pôle Emploi, cet événement a accueilli **plus de 100 personnes**.

Étaient présents pour informer et échanger avec les visiteurs, les 3 Corps d'Armée (Air, Terre, Marine), la Gendarmerie, la Légion Étrangère, la Police Nationale et Municipale, les Pompiers Professionnels, la Sûreté Ferroviaire, l'Administration Pénitentiaire, et plusieurs organismes de formation.



## MARS



### 02/03 MOBILITÉ INTERNATIONALE ERASMUS

Notre Mission Locale s'engage pour informer les jeunes et faciliter la mise en œuvre de ces immersions au sein de l'Union Européenne.

Promotion de ce dispositif avec mademoiselle AMMARENE, qui témoignait de son départ à Malte en présence de monsieur FARRE, chargé de mission Mobilité Internationale pour la Région ARA.

Ce dispositif permet aux jeunes bénéficiaires d'acquérir et ou de renforcer une pratique linguistique, de développer des compétences professionnelles, de valoriser son parcours professionnel, de vivre une culture différente...

Ce sont **plus de 200 jeunes par an** (en Auvergne-Rhône-Alpes), accompagnés par une Mission Locale, qui vivent cette expérience internationale.



### 28/03 10<sup>e</sup> FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER ET DURABLE À TAIN L'HERMITAGE

Ce forum est organisé à Tain l'Hermitage par la Communauté d'Agglomération Arche AGGLO en partenariat avec la Mission Locale et le Pôle Emploi de Tournon.

**Près de 800 personnes** en recherche d'emploi ont pu rencontrer les entreprises présentes et postuler sur de nombreuses offres d'emploi.



## AVRIL

### 03/04 CONVENTION DE PARTENARIAT MISSION LOCALE ET VALENCE ROMANS AGGLO

Dans le cadre de la Garantie Jeunes, notre Mission Locale a mis en place des collaborations avec nombre de partenaires du territoire afin de favoriser l'accès à l'emploi de ce public.

La Communauté d'Agglomération Valence Romans AGGLO propose et met en œuvre des actions en direction des jeunes.

Ainsi, afin de développer ces partenariats, la Mission Locale et Valence Romans Agglo ont formalisé et acté leur collaboration avec la signature d'une convention. Cette convention de partenariat 2018 décline les actions sur la thématique « Sensibilisation et Prévention sur les outils du numérique ».



### 11/04 FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ALTERNANCE À SAINT-VALLIER

Le Forum de l'Emploi et de l'Alternance a réuni **près de 1000 visiteurs et près de 50 entreprises** étaient présentes. Porté par la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche en partenariat avec le Pôle emploi et la Mission Locale, il s'est déroulé à Saint-Vallier.

Au menu : des rencontres avec les employeurs, de l'information sur le droit du travail, les contrats en alternance, et des pré-recrutements... **Plus de 1000 offres d'emploi** étaient disponibles.



## JUIN



### 13/06 7<sup>e</sup> FORUM DE L'ALTERNANCE EN DRÔME NORD À ROMANS

**460 visiteurs, 27 entreprises présentes**, les partenaires institutionnels et **plus de 200 offres d'emploi disponibles !**

Ce forum, entièrement dédié à l'Alternance co-organisé par la Mission Locale, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation, le Pôle Emploi de Romans et le soutien de la ville de Romans.

Pour cette 7<sup>e</sup> édition, un grand nombre de secteurs d'activités étaient représentés : commerce, secrétariat, mécanique, maroquinerie, restauration...

Le public a pu échanger avec les employeurs, postuler en direct et recueillir de l'information sur les types de contrats, la rémunération...



## SEPTEMBRE

### RECRUTEMENT « LES PLOMBIERS DU NUMÉRIQUE »

Face au développement des métiers de la fibre optique et du grand besoin de main-d'œuvre afin d'assurer son développement sur le territoire, le Groupe Archer, la Mission Locale, le Pôle emploi, et Néopolis ont mis en place l'action « **les plombiers du numérique** » dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté de la Ville de Romans. Un stage d'immersion suivi d'une formation qualifiante est proposé aux jeunes intéressés dans l'objectif d'intégrer un emploi dans ce secteur via des missions intérimaires. **62 Jeunes suivis ont été mobilisés** par la Mission Locale et **12 jeunes sont ainsi entrés en formation**.



## DÉCEMBRE



### 12/12 PARTENARIAT POUR L'EMPLOI

En référence à l'accord cadre national pour l'emploi et la qualification des jeunes signé entre Prism'emploi, le Ministère de l'Emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, le FAF.TT / FASTT, notre Mission Locale signe et décline cet accord au local avec 9 agences d'emploi. Cette démarche s'inscrit dans le dispositif « Missions Jeunes ». Cette convention fixe les axes et actions menés en faveur de l'emploi des jeunes du territoire. Améliorer la connaissance des jeunes du monde de l'entreprise, faciliter leur rapprochement avec les entreprises de notre bassin d'emploi...



### ENQUÊTE QUALITÉ, une satisfaction grandissante !

**83,2%** des jeunes sont satisfaits des services rendus par la Mission Locale

**75,8%** estiment que la Mission Locale a répondu à leurs attentes

Durant 3 mois, les jeunes du territoire inscrits à la Mission Locale ont pu s'exprimer et donner leur avis sur leur Mission Locale.

### Ce que nous disent les jeunes...

**Plus de 94%** sont satisfaits de l'accueil proposé à la Mission Locale.

**86,4%** pensent que la qualité des réponses obtenues est bonne.

**72%** rencontrent une problématique concernant leur insertion professionnelle : emploi, formation orientation  
**28%** rencontrent une problématique sociale : santé, logement, difficultés financières, mobilité...

### Dans le cadre de leur accompagnement,

**62,1%** ont trouvé une solution d'emploi de formation ou d'orientation

**25,9%** ont trouvé un appui sur des problématiques sociales.

**80,6%** ont repris confiance en eux et en leur projet depuis qu'ils fréquentent la Mission Locale.

# CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

**2 516**  
JEUNES  
ACCOMPAGNÉS  
EN 2018  
DONT  
**911**  
JEUNES  
EN 1<sup>ER</sup> ACCUEIL



Avec 2 516 jeunes accompagnés, 911 reçus en premier accueil et 6 141 en contact, l'activité 2018 s'est maintenue à un niveau élevé, avec le plus gros volume de jeunes accompagnés du département. Nous enregistrons néanmoins une baisse significative de 10% pour l'accueil des nouveaux jeunes alors que le niveau des jeunes accompagnés reste stable par rapport à 2017. Nous avons encore fortement utilisé les services à distance cette année, pour informer le public sur les événements du territoire, les offres d'emploi, les forums et diverses manifestations pouvant les intéresser avec plus de 6 000 jeunes en contact avec nos services.

Si la recherche d'emploi reste la priorité dans la demande des jeunes accueillis, la construction d'un projet professionnel ou de la recherche d'une formation qualifiante sont aussi des motifs d'inscription à la Mission Locale notamment pour les jeunes sans qualification qui représentent

21% du public accompagné. Nous constatons également une part croissante de jeunes en premier accueil rencontrant des problématiques d'isolement ou d'exclusion, d'accès au logement ou de santé qui représentait 9,2% des nouveaux inscrits en 2018.

Le déploiement de nos offres d'accompagnement renforcé pour les publics les plus en difficulté s'est poursuivi avec 795 jeunes ayant pu bénéficier des dispositifs de la Garantie Jeunes, du Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ou du parcours personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) dans le cadre de notre partenariat avec les Pôles Emploi de Romans et de Tournon. L'accompagnement est toujours effectué par un référent unique en fonction de l'origine géographique du jeune, les suivis pouvant être réalisés sur les permanences pour les jeunes éloignés, facilitant ainsi leurs démarches d'insertion professionnelle.

## Activité par territoire en 2018

	NBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS	NBRE DE JEUNES 1 <sup>ER</sup> ACCUEIL
Valence Romans Agglo	1 364	438
Comm. de Communes Porte DrômArdèche	706	294
Arche Agglo	340	140
Comm. de Communes Royans Vercors	106	39
<b>TOTAL</b>	<b>2 516</b>	<b>911</b>

## Typologie des jeunes accompagnés en 2018

	NBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS	PART	DONT 1 <sup>ER</sup> ACCUEIL	PART
Hommes	1 199	47,7%	449	49,3%
Femmes	1 317	52,3%	462	50,7%
16/17 ans	146	5,8%	199	21,8%
18/25 ans	2 256	89,7%	712	78,2%
26 ans et plus	116	4,6%	0	0,0%
Niveau IV et plus	1 136	45,2%	466	51,2%
Niveau V	852	33,9%	272	29,9%
Niveau Vbis et VI	528	21,0%	173	19,0%
<b>TOTAL</b>	<b>2 516</b>		<b>911</b>	

## Jeunes accompagnés sur les principales communes

	NBRE DE JEUNES EN CONTACT	NBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS
Romans	1 778	762
Saint-Vallier	257	122
Bourg-de Péage	442	207
Tain l'Hermitage	267	85
Saint-Rambert d'Albon	319	115
St-Donat-sur-l'Herbasse	150	66
Saint-Jean-en-Royans	82	41



## 6 141 JEUNES EN CONTACT EN 2018

## 1<sup>ère</sup> demande du jeune

	NBRE DE DEMANDES	PART
Emploi et alternance	7 746	80,5%
Projet professionnel	633	6,6%
Formation	540	5,6%
Problématiques sociales	705	7,3%



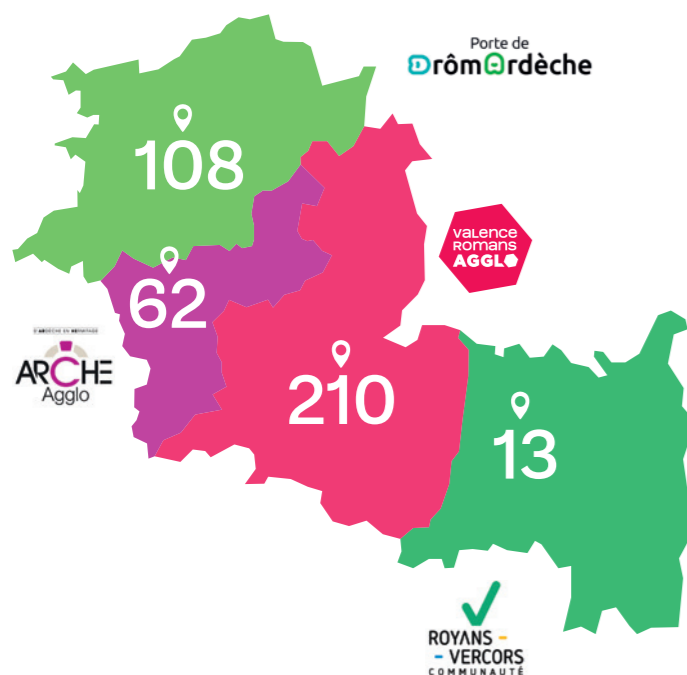
## 795 ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN 2018

## Environnement du jeune

	2018	PART
Jeunes en logement précaire	226	9,0%
Jeunes avec le permis B	1 101	43,8%
Jeunes avec un véhicule	987	39,2%
Jeunes ayant une couverture sociale	2 511	99,8%

# LE PARCOURS CONTRACTUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)

Depuis 2017, le PACEA constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, déployé par les Missions Locales.



## Quels jeunes peuvent bénéficier du PACEA ?

- Tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus ;
- prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement.

Avant toute entrée en PACEA, un **diagnostic approfondi** permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.

L'engagement des jeunes dans le PACEA se matérialise par la signature d'un **contrat** avec la Mission Locale.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de **24 mois consécutifs**.

À l'entrée dans le PACEA, le conseiller détermine la durée de la ou des premières phases d'accompagnement. Ces phases sont adaptées aux projets et aux attentes du jeune et peuvent être assorties d'un ou de plusieurs objectifs.

Les objectifs et le contenu de chaque phase sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme, afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie.

Au moment de l'entrée du jeune en PACEA, puis à chaque renouvellement du parcours il est possible soit :

- d'ouvrir une nouvelle phase du PACEA, dont le conseiller détermine la durée prévisionnelle,
- soit d'ouvrir d'une phase correspondant à la Garantie Jeunes, qui obéit alors aux règles de durée et de déroulement ce dispositif.

**393**  
JEUNES ENTRÉS EN PACEA

DONT **171**  
JEUNES ENTRÉS  
EN GARANTIE JEUNES



**566**  
JEUNES  
ONT PU BÉNÉFICIER  
DE CE DISPOSITIF  
DEPUIS SEPT. 2015

## Les motifs de sortie du PACEA

- Lorsque son bénéficiaire atteint son 26<sup>e</sup> anniversaire ;
- La demande expresse de son bénéficiaire ;
- En cas de manquement du bénéficiaire à ses engagements contractuels ;
- Lorsque l'autonomie du jeune est considérée comme acquise ;
- Au terme des 24 mois d'accompagnement.

## L'allocation PACEA

L'article R5131-13 du Code du travail prévoit la possibilité d'accorder à un jeune intégrant un PACEA, en fonction de sa situation et de ses besoins, le bénéfice d'une allocation qui est destinée à soutenir ponctuellement sa démarche d'insertion vers et dans l'emploi et l'autonomie et en fonction des actions dans lesquelles il est engagé.

Elle peut être versée pendant les périodes durant lesquelles le bénéficiaire ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

L'allocation PACEA n'est pas un revenu de subsistance. De ce fait, le versement de l'allocation n'est pas automatique. Il tient compte également de l'enveloppe d'allocation mise à disposition de chaque Mission Locale.

## Garantie Jeunes

La Mission Locale met en œuvre la Garantie Jeunes depuis septembre 2015.

C'est un dispositif d'État destiné à aider les jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle.

Le public prioritaire de la Garantie Jeunes est constitué de :

- Jeunes de 18 à 25 ans révolus (quel que soit le niveau de diplôme),
- NEET (ni en études, ni en emploi, ni en formation),
- Avec des ressources ne dépassant pas un certain plafond (484 € par mois).

L'autonomie par l'emploi :

C'est la multiplication des mises en situation professionnelle qui va permettre au jeune de découvrir un métier ou un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel, ou encore d'initier une démarche de recrutement.

La Mission Locale s'engage à appuyer le jeune dans sa recherche d'expériences d'emploi que ce soit par le biais de stages, ou de contrats de travail.

Un objectif : placer le jeune au minimum 4 mois en situation professionnelle sur les 12 mois de son accompagnement renforcé.

### L'apport du collectif :

Les jeunes sont réunis à la Mission Locale en collectif et de manière intensive pendant 6 semaines.

Cela leur permet de s'approprier les règles et les codes comportementaux qui régissent une organisation de travail et la relation salariée. Cela implique également que le jeune s'investisse au quotidien.

### Une garantie de ressources :

Le jeune peut bénéficier d'une allocation forfaitaire mensuelle d'un montant de 492 € pendant son année d'accompagnement.

# OFFRES DE SERVICE ET RÉSULTATS 2018



## 1 / Accompagnement

393

ENTRÉES EN PACEA

171

ENTRÉES EN GARANTIE JEUNES

231

ENTRÉES EN PPAE

Accompagner chaque jeune et construire avec lui un parcours adapté, nécessite une prise en compte globale des problématiques que celui-ci peut rencontrer et qui bien souvent peuvent freiner et faire obstacle à son accès à une insertion professionnelle et sociale. Autour de différentes thématiques, la Mission Locale propose : un accompagnement, des actions, des outils, pour permettre de lever ces obstacles et ainsi favoriser les réussites :

**L'Accueil, la Mobilité, l'Insertion, la Santé, la Vie Quotidienne / Citoyenneté, et l'Accompagnement Renforcé** permettent aux jeunes d'intégrer des dispositifs spécifiques et ainsi de bénéficier d'un suivi personnalisé et intensif.

**3 dispositifs : PACEA** (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie), **PPAE** (Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi), **GJ** (Garantie Jeunes)



## 2 / Formation

DOMAINES DE FORMATION DEMANDÉS

28,7%

Services à la personne

28,1%

Santé

16,7%

Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs, animation

13,6%

Commerce, vente et grande distribution

12,9%

Transport, logistique

Accompagner les jeunes dans leur accès à l'emploi, c'est pour une partie d'entre eux, les aider à définir des étapes afin de construire un plan d'action réaliste et cohérent pour la construction de leur projet. Parmi ces étapes possibles : le choix d'une Orientation Professionnelle et l'accès à la formation.

**L'Orientat**ion est une étape clé dans la mise en œuvre d'un projet de formation. Elle nécessite d'être accompagnée par le conseil et mobilise les outils d'aide à la définition de projet.

- Découverte des métiers et élargissement des choix professionnels,
- Identification des centres d'intérêts, motivations, contraintes, compétences transférables,
- Informations sur les secteurs d'activités et les métiers porteurs du territoire,
- Périodes d'immersion en entreprise afin de confronter le projet visé et sa réalité en entreprise.

Le conseiller mobilise en fonction de chaque jeune les outils les mieux adaptés à son besoin et à ses objectifs.

**L'accès à la Formation** nécessite que le projet professionnel soit validé en amont ; La recherche de la formation, adaptée au projet, se fait en concertation avec le jeune qui reste acteur des ses choix. Le conseiller identifie les obstacles dans la mise en œuvre concrète du projet (difficultés financières, mobilité ...). La levée de ces freins conditionne l'entrée en formation et surtout le bon déroulement de celle-ci.

Le conseiller accompagne la personne tout au long de son parcours de formation (en amont, pendant et à la sortie).

TYPE DE FORMATION	TOTAL	PART
<b>Action en amont d'une qualification</b>	<b>17</b>	
Dont Compétences Premières	3	17,6%
Dont EPIDE	4	23,5%
Dont Ecole de la 2 <sup>e</sup> Chance	10	58,8%
<b>Accès à la qualification</b>	<b>217</b>	
Dont actions financées par le Conseil Régional	27	12,4%
Dont actions financées par Pôle Emploi	126	58,1%
Dont autres financements	64	29,5%
<b>Formation dans le cadre des EAV</b>	<b>26</b>	

260

ACCÈS À LA FORMATION



## 3 / Entreprise

910

jeunes suivis ont pu accéder à un emploi dont

289

en emploi durable

250

entreprises partenaires de notre Mission Locale

365

stages en entreprise effectués par des jeunes accompagnés en 2018

L'accès à l'emploi des jeunes est conditionné par la volonté des employeurs à leur ouvrir leurs portes ; œuvrer pour une meilleure connaissance mutuelle jeunes/entreprises c'est favoriser le rapprochement de la demande des jeunes et des besoins des entreprises : la Mission Locale décline une offre de service en direction :

### > Des jeunes

- Préparation aux techniques de recherche d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche,
- Accompagnement intensif à la recherche d'emploi, mise en relation avec des employeurs,
- Informations sur les mesures, contrats,
- Aide à la recherche de périodes d'immersion et stages en entreprises.

### > Des entreprises

- Aide à la définition des besoins et recueil de l'offre d'emploi, recherche de profils adaptés,
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'emploi,
- Mise en œuvre et signatures des contrats aidés, stages,
- Session de pré recrutement.

La Mission Locale se mobilise pour le territoire : organisation et participation aux forums (alternance, métiers de la défense et de la sécurité, saisonnalité, emplois saisonniers...).

## RESULTATS D'ACTIVITE ENTREPRISE

Jeunes accédant à un emploi dans l'année	Dont Emploi Durable	Dont Jeunes accédant à l'alternance	Dont Contrat apprentissage	Nbre de contrats aidés
910	289	62	52	29

## 5 PREMIERS SECTEURS auxquels accèdent les jeunes à la sortie de la Mission Locale

(répartition des contrats de travail par secteur professionnel)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	PART
INDUSTRIE	28%
COMMERCE, VENTE, GRANDE DISTRIBUTION	17%
SERVICE À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ	16%
HÔTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS, ANIMATION	13%
AGRICULTURE, PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS	5%

Les jeunes sont l'avenir de nos territoires,  
ensemble accompagnons-les !

## Restons connectés !

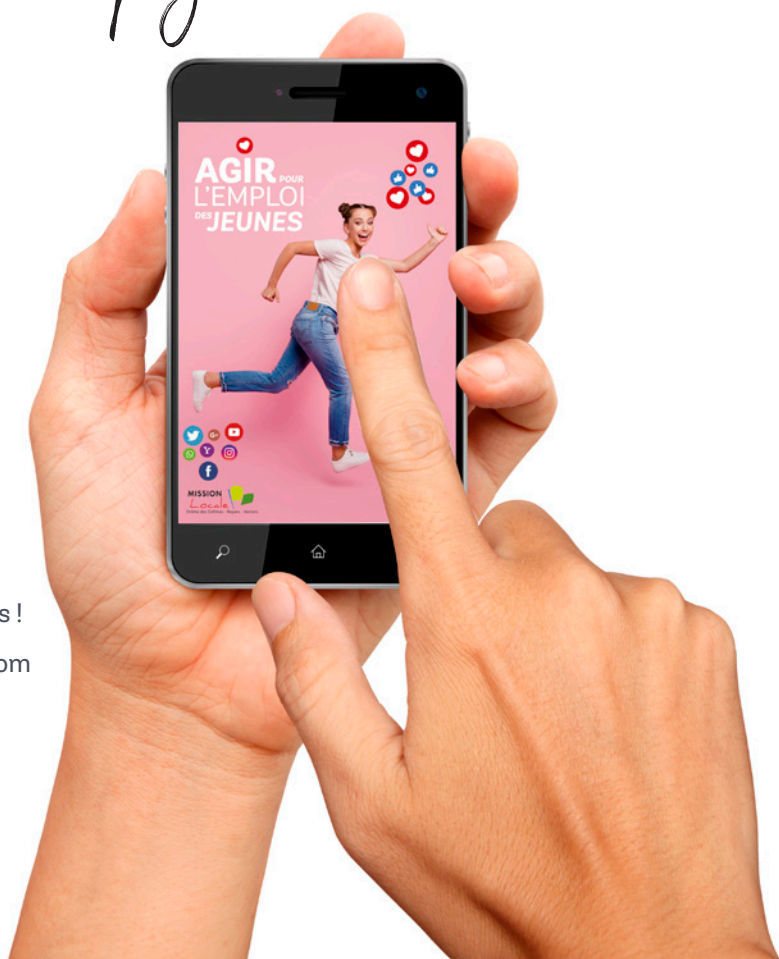
Au service de tous la Mission Locale s'engage pour une meilleure information auprès de ses différents publics. Jeunes, entreprises, partenaires et élus du territoire : retrouvez toute l'actualité, nos offres d'emploi, nos fiches territoires...

**NEWSLETTER TRIMESTRIELLE** : abonnez-vous !

**INTERNET** : [ml-romans@missionlocaleromans.com](mailto:ml-romans@missionlocaleromans.com)  
ou [ml-stvallier@missionlocaleromans.com](mailto:ml-stvallier@missionlocaleromans.com)



C'est nouveau : toutes nos actus en ligne en temps réel !



AVEC LE SOUTIEN DE :



La Garantie jeunes est cofinancée par le Fonds social européen (FSE) dans le cadre de l'Initiative pour l'emploi des Jeunes (IEJ)



ROMANS (siège) : 30 bd Rémy Roure  
26100 Romans-sur-Isère  
Tél. : 04 75 70 79 41 - Ligne directe jeunes : 04 75 70 79 40  
[ml-romans@missionlocaleromans.com](mailto:ml-romans@missionlocaleromans.com)

SAINT-VALLIER : 3 avenue de Quebec  
26240 Saint-Vallier  
Tél. : 04 75 23 42 66  
[ml-stvallier@missionlocaleromans.com](mailto:ml-stvallier@missionlocaleromans.com)